

Installateur(trice) thermique

le métier

« La vie que j'ai choisie »

**Jean-Marie,
installateur thermique/chauffagiste**

*“Mon métier consiste à mettre
les bâtiments à la bonne température
et à y apporter du bien-être*

*Le geste que je préfère est celui
de sabler les tuyaux en cuivre,
de les faire rougir avec un chalumeau
pour leur donner la forme capable
d'épouser la surface murale.*

*C'est un métier qui a énormément
d'avenir avec la mise en place de
nouvelles technologies qui permettront
notamment l'assistance technique à
distance des appareils de chauffage.”*

Activités

L'installateur thermique pose et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il raccorde des appareils (chaudières, ventilateurs, radiateurs) à des réseaux transportant énergie ou fluide (électricité, gaz, fioul). Il fait passer les canalisations (cuivre, PVC) vers des appareils de chauffage et de climatisation, eux-mêmes reliés à des émetteurs de chaleur ou de fraîcheur. Il peut procéder à des opérations de maintenance et de dépannage de ces équipements.

Où et comment ?

L'installateur thermique travaille le plus souvent en équipe, sur les chantiers, parfois aussi en atelier. Dans la construction neuve, il est soumis à une réglementation thermique sévère qui exige des niveaux de performance élevés pour ses installations, tant sur le plan du rendement que sur celui du respect de l'environnement. Aussi les installations qu'il conçoit doivent-elles être de moins en moins consommatrices d'énergie et de moins en moins polluantes.

Profil

L'installateur thermique maîtrise la lecture des plans de montage des installations qu'il réalise. Le danger de certaines énergies nécessite un respect absolu des règles de sécurité. L'évolution constante des techniques ainsi que les nouvelles orientations vers les énergies renouvelables exigent une grande capacité d'adaptation. Des compétences complémentaires en électronique constituent un plus.

Débouchés et évolution

Les entreprises recrutent des professionnels qualifiés. Les jeunes diplômés sont donc les bienvenus. Avec de l'expérience et des connaissances en gestion et comptabilité, ils peuvent aussi reprendre ou créer une entreprise.

**La recherche croissante
de confort crée de nouveaux
besoins en matière de
chauffage et de climatisation :
un défi permanent pour les
professionnels du secteur.**

quelles formations?

Niveau V

- » **CAP** installateur thermique
- » **MC** maintenance en équipement thermique individuel
- » **BEP** techniques des installations sanitaires et thermiques
- » **BEP** techniques du froid et du conditionnement d'air

Niveau IV

- » **BP** monteur en installations de génie climatique
- » **BP** monteur dépanneur en froid et climatisation
- » **BM** monteur en chauffage
- » **Bac pro** énergétique

Niveau III

- » **BTS** fluides-énergies-environnements
- » **BMS** bâtiment

pourensavoirplus

- » **Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment**
Téléphone : 01 53 60 50 00
www.capeb.fr
- » **Fédération nationale compagnonnique des métiers du bâtiment**
Téléphone : 01 42 02 06 23
www.compagnons.org
- » **Les Compagnons du devoir**
Téléphone : 01 44 78 22 50
www.compagnons-du-devoir.com
- » **Comité central de coordination de l'apprentissage du BTP**
Téléphone : 01 40 64 26 00
www.ccca-btp.fr
- » **Chambre de métiers et de l'Artisanat**
Téléphone : 0 825 36 36 36
(0,15 € TTC la minute)
- » **Onisep**
www.onisep.fr

métiers proches

- » Installateur sanitaire